

VILLE DE SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC
COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025
Conseil Municipal du 27 avril 2026

PRESENTATION SYNTHETIQUE

Références légales :

Article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

La loi NOTRe a modifié l'article L 2313-1 du CGCT relatif à la publicité des budgets et des comptes : une présentation brève et synthétique retraçant les informations essentielles est adossée aux documents budgétaires et mise en ligne sur le site internet de la Commune.

Informations générales :

Le budget de la Commune se présente en 2 sections :

- ✓ Une section de fonctionnement qui comprend toutes les dépenses et recettes rattachées à la gestion courante de la ville.
- ✓ Une section d'investissement dans laquelle sont regroupées toutes les dépenses de travaux et d'équipement ainsi que les fonds directement affectés à leur financement.

1- Résultats d'exécution 2025 - Vue d'ensemble du budget principal

		DEPENSES	RECETTES
Réalizations de l'exercice 2025	Section de fonctionnement	10 494 183,69 €	13 056 842,61 €
	Section d'investissement	6 395 583,97 €	5 958 095,48 €

Report de l'exercice N-1	Report en section de fonctionnement	0,00 €	2 597 720,46 €
	Report en section d'investissement	3 760 788,46 €	0,00 €

Total	20 650 556,12 €	21 612 658,55 €
--------------	------------------------	------------------------

Restes à réaliser en section d'investissement	401 601,60 €	855 095,32 €
---	--------------	--------------

Résultat cumulé	Section de fonctionnement	10 494 183,69 €	15 654 563,07 €
	Section d'investissement	10 557 974,03 €	6 813 190,80 €
	Total cumulé	21 052 157,72 €	22 467 753,87 €

Excédent total cumulé à affecter au budget 2026 : 1 415 596,15 €

2- La section de fonctionnement - chapitres

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2025
Chapitre 011 - Charges à caractère général	2 559 156 €
Chapitre 012 - Charges de personnel	5 723 929 €
Chapitre 014 - Atténuation de produits	135 530 €
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	1 136 552 €
Chapitre 66 - Charges financières	185 214 €
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	0 €
Chapitre 68 - Dotations aux provisions	1 597 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement	9 741 977 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2025
Chapitre 013 - Atténuations de charges	11 234 €
Chapitre 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	786 033 €
Chapitre 73 - Impôts et taxes	8 787 693 €
Chapitre 74 - Dotations et participations	3 187 775 €
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	242 889 €
Chapitre 76 - Produits financiers	20 €
Chapitre 77 - Produits exceptionnels	3 350 €
Chapitre 78 - Reprises sur provisions	0 €
Total des recettes réelles de fonctionnement	13 018 994 €

Chapitre 042 - Ecritures d'ordre	752 207 €
----------------------------------	-----------

Chapitre 042 - Ecritures d'ordre	37 848 €
----------------------------------	----------

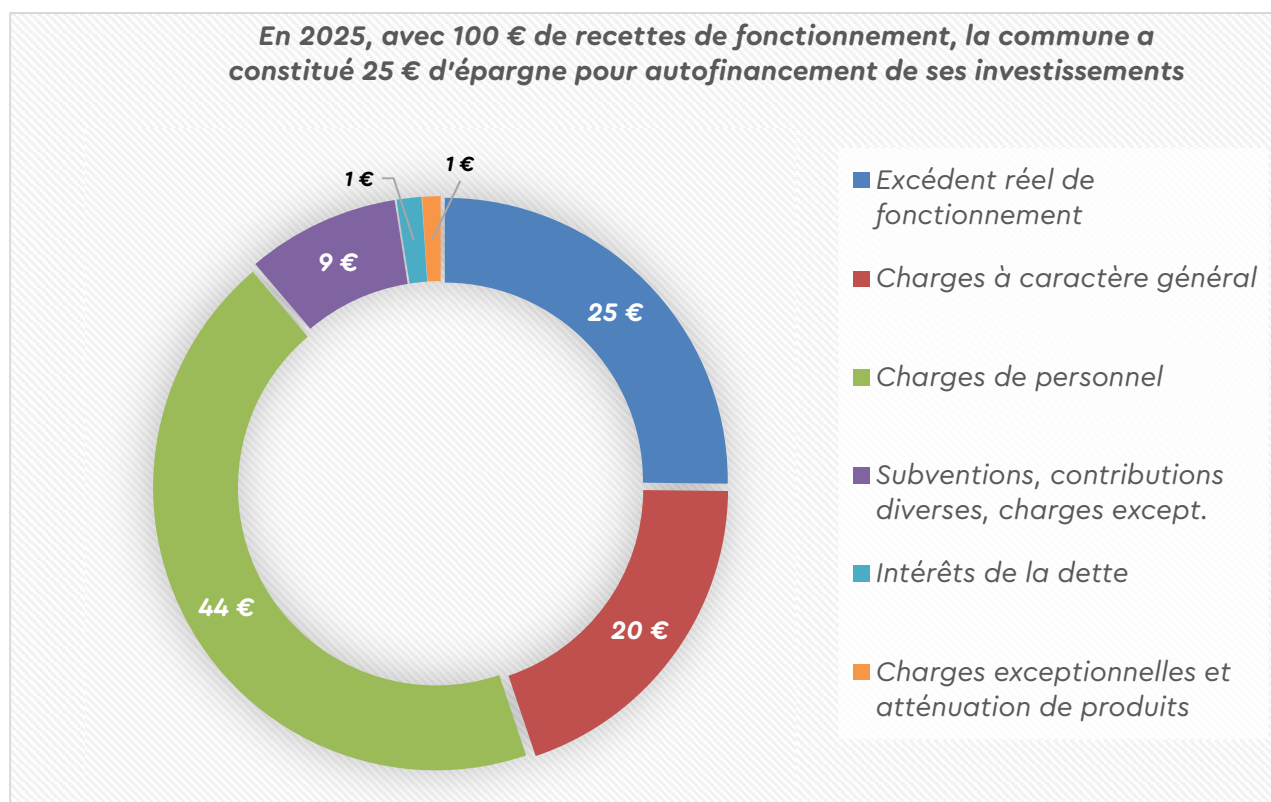
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	10 494 184 €
---	---------------------

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	13 056 843 €
---	---------------------

002 - Excédent reporté N-1	2 597 720 €
----------------------------	-------------

Excédent réel de fonctionnement sur l'exercice 2025 : 3 277 017,53 €

Le niveau de l'épargne brute annuelle se stabilise par rapport à 2024 (- 0,47%)



Les dépenses de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le

S²LOW

ID : 033-213303662-20260429-D_2026_51-BF

Evolution globale	Total dépenses
Moyenne annuelle / 2020-2025	+ 5,1 %
Evolution 2024 - 2025	+ 4,9 %
Moyenne annuelle en valeur / hab.	+ 2,9 %
Evolution 2024 - 2025	+ 5,4 %

Evolution / chapitre	011 - Charges à caractère général	012 - Charges de personnel	65 - Contributions, Subventions, Participations	Intérêts dette
Moyenne annuelle / 2020-2025	+ 8,3 %	+ 2,9 %	+ 8,3 %	+ 6,8 %
Evolution 2024 - 2025	+ 3,3 %	+ 0,7 %	+ 24,8 %	- 10,2 %

- ✓ Depuis 2024 on observe un net ralentissement de l'inflation des prix impactant la dépense locale (produits alimentaires, énergies, combustibles, travaux publics).
En 2025, les charges à caractère général ont augmenté de 3,3 % par rapport à l'exercice 2024 en raison principalement du coût ponctuel de services extérieurs : l'accompagnement de la Chambre du Commerce et d'Industrie pour l'indemnisation des commerçants impactés par les travaux en centre ville, le rattrapage du déficit d'exécution du service commun de lutte contre le mal logement, ... ainsi que par le changement d'imputation de la cotisation d'assurance pour les risques statutaires (du chapitre 012 vers le chapitre 011).
- ✓ La commune a été prélevée pour la première année, à hauteur de 107 070 €, au titre de la loi SRU imposant 25 % de logements sociaux.
- ✓ Les charges de personnel ont représenté 59 % des dépenses réelles de fonctionnement. Effectifs (tous statuts) au 5 janvier 2026 : 146 agents / 142 en équivalent temps plein. Les dépenses du chapitre se stabilisent pour la deuxième année consécutive (+ 0,7 %), suite à deux années (2022 et 2023) impactées par l'inflation : revalorisation du point d'indice de 3,5 % au 1^{er} juillet 2022 et de 1,5 % au 1^{er} juillet 2023 (+ prime exceptionnelle de pouvoir d'achat versée en 2023).
- ✓ Les principales contributions et subventions attribuées par la Commune en 2025 sont les suivantes : l'indemnisation des commerçants dans le périmètre de l'opération de requalification du centre ville (193 069 €), la contribution au SDIS (165 786 €), les subventions aux associations et personnes de droit privé (303 078€), la participation versée à l'établissement scolaire privé Sainte-Marie (168 345 €), la participation au SDEEG (55 201), la subvention du CCAS (40 000 €).

Les recettes de fonctionnement

Evolution globale	Total recettes réelles de fonctionnement
Moyenne annuelle / 2020-2025	+ 4,8 %
Evolution 2024 - 2025	+ 3,5 %
Moyenne annuelle en valeur / hab.	+ 2,5 %
Evolution 2024 - 2025	+ 4 %

Evolution / chapitre	70 – Produits des services	73 – Impôts et taxes	74 – Dotations et participations	Autres produits
Moyenne annuelle / 2020-2025	+ 5,4 %	+ 5,2 %	+ 2,7 %	+ 21,8 %
Evolution 2024 - 2025	+ 6,2 %	+ 8 %	- 3,3 %	- 36,2 %

- ✓ En 2025, le produit des 3 taxes de fiscalité directe locale (TFPB, TFPNB et THRS) s'est élevé à 6 272 541 € et à 1 210 788 € pour les compensations et autres versements liés à la fiscalité directe locale. Soit un total de recettes de 7 483 329 € (+ 3,36 % par rapport à 2024), soit 57,5 % des recettes réelles de fonctionnement.

Le produit de TFPB représente à lui seul quasiment 50 % des recettes réelles de fonctionnement en 2025.

Les taux d'imposition ont été maintenus en 2025, comme suit :

TFPB : 41,92 % ; TFPNB : 60,47 % ; THRS : 12,81 %

- ✓ La dotation globale de fonctionnement (DGF), attribuée par l'Etat, s'est élevée à 2 671 278 € en 2025, soit 20,5 % des recettes réelles de fonctionnement et - 0,48 % par rapport à 2024 : diminution de la population (-0,53 %) et net recul de la part relative à la péréquation des ressources au niveau national. Valeur de la DGF/habitant : 209 €.
- ✓ Le produit des 3 taxes indirectes locales (taxe locale sur la publicité extérieure, taxe sur la consommation finale d'électricité, taxe additionnelle sur les droits de mutation) a représenté 10 % des recettes réelles de fonctionnement en 2025 : 1 293 314 €. On note un regain ponctuel de la taxe additionnelle sur les droits de mutation (759 827 €).
- ✓ Le produit des services au public s'est élevé à 786 033 €, soit 6 % des ressources de la collectivité. Les services périscolaires représentent la principale source de recette des services publics communaux.

3- La section d'investissement – chapitres

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2025
Chapitre 16 - Remboursement capital dette	586 909 €
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles	56 829 €
Chapitre 204 - Subvention d'équipement versées	30 107 €
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	1 522 306 €
Chapitre 23 - Immobilisations en cours	0 €
Opérations d'équipement et opérations pour compte de tiers	3 952 271 €
Chapitre 45 - Opération pour compte de tiers	0 €
Total des dépenses réelles d'investissement	6 148 422 €
Chapitres 040 et 041 - Ecritures d'ordre	247 162 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	6 395 584 €
001 - Report antérieur négatif N-1	3 760 788 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	2025
Chapitre 13 - Subventions d'investissement et participations diverses	875 567 €
Chapitre 16 - Emprunts	0 €
Chapitre 45 - Opération pour compte de tiers	0 €
Chapitre 10 - Dotations, fonds divers (FCTVA, Taxe d'aménagement)	1 017 492 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	3 103 516 €
Total des recettes réelles de fonctionnement	4 996 575 €

Chapitres 040 et 041 - Ecritures d'ordre	961 521 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	5 958 095 €
001 - Report antérieur positif N-1	0 €

Les dépenses d'investissement

Hors remboursement du capital de la dette (€), les dépenses réelles en 2025 sont réparties comme suit :

Dépenses d'équipement et de travaux	Réalisé 2025
Acquisitions foncières et opérations immobilières	105 351,20 €
Travaux et installations de voirie (hors AP-CP)	751 141,72 €
Travaux sur réseaux divers : éclairage public, eaux pluviales, électricité, AEP	80 893,73 €
Réalisation de réseaux d'eaux pluviales - centre ville	43 296,24 €
Mobilier urbain, clôtures, plantations,	29 659,98 €
Réaménagement du cœur de ville	2 395 781,36 €
Réaménagement du quartier de Terrefort	75 689,01 €
Réaménagement des rues Hubert de l'Isle, Tour du Pin et 8 mai 1945	1 171 609,11 €
Reconstruction du Pont de Lapeyre	99 590,59 €
Aménagement du parc de Lucias	132 547,83 €
Travaux divers bâtiments publics	278 185,07 €
Travaux et équipements divers bâtiments scolaires	39 263,18 €
Matériels divers, matériel de bureau, matériel informatique, logiciels	88 320,10 €
Matériel roulant services techniques	217 954,50 €
Frais d'études divers	52 228,91 €
TOTAL :	5 561 512,53 €

Hors remboursement du capital de la dette, la moyenne des investissements réalisés sur la période 2020-2025 est de **5 M€**.

Total des dépenses mandatées sous autorisation de programme en 2025 : 3 952 271 €

Reste engagé sous autorisation de programme au 31/12/2025 : 3 013 966 €

Restes à réaliser hors autorisation de programme (dépenses engagées non mandatées au 31/12/2025) : 401 602 €

Taux de réalisation des dépenses inscrites aux budget primitif 2025 : 74 %

Taux de réalisation incluant les restes à réaliser : 79 %

Les recettes d'investissement

La Commune n'a pas réalisé d'emprunt sur l'exercice 2025.

Les ressources propres d'investissement ont été les suivantes :

- ✓ Les subventions d'investissements et participations diverses : 875 567 €
Les subventions perçues en 2025 concernent principalement les travaux de requalification du centre ville.
- ✓ Le fonds de compensation de la TVA (FCTVA) : 947 276 €
- ✓ La taxe d'aménagement, liée aux autorisations d'urbanisme accordées sur le territoire : 70 216 €

Restes à réaliser (recettes notifiées mais non encaissées au 31/12/2025) : 855 095 € dont 575 500 € de subventions pour la réalisation des travaux de requalification du centre-ville.

Excédent de fonctionnement capitalisés : 3 103 516 €

Solde d'exécution de la section d'investissement

Au final, la section d'investissement présente un résultat d'exécution - 437 488 €

En cumulant ce solde au déficit antérieur cumulé (- 3 760 788 €) et au résultat des restes à réaliser 2025 (+ 453 494 €), le besoin de financement issu de l'exécution de la section d'investissement s'élève à 3 744 783 €.

Ce besoin de financement est couvert par l'excédent de fonctionnement cumulé qui s'élève à 5 160 379 €. Soit un reste à affecter (suite à couverture du besoin de financement de la section d'investissement) de **1 415 596 €**.

Etat de la dette

L'encours de dette de la Commune a été récemment reconstitué, suite à la fin d'amortissement de 7 emprunts entre 2021 et 2023, et la souscription de nouveaux emprunts en 2019 (2 M€) et 2023 (3 M€).

Les indicateurs relatifs au niveau d'endettement de la Commune demeurent favorables :

La capacité de désendettement (encours dette/épargne brute) est de moins de 2 ans au 31/12/2025 : 1,89. Le seuil d'alerte est de 10 ans.

L'annuité de la dette (capital + intérêts) en 2025 a représenté la somme de 780 885 €, soit 56 €/habitant. Moyenne des communes de la strate : 105 €/habitant.

Taux de charge de l'annuité de dette en 2025, en pourcentage des recettes de fonctionnement : 6 % Moyenne des communes de la strate : 7,1 %.

Encours de la dette au 31/12/2025, en pourcentage des recettes de fonctionnement : 45,3 %. Moyenne des communes de la strate : 54,8 %

4- Le budget annexe - SPIC Halte Nautique

Les opérations comptabilisées sur cette régie sont assujetties à la TVA.

En 2025, le produit des emplacements et autres accès à la halte nautique s'est élevé à : 12 392 € HT.

		DEPENSES	RECETTES
Réalizations de l'exercice 2025	Section d'exploitation	16 135,89 €	16 055,65 €
	Section d'investissement	6 822,33 €	13 341,46 €
Report de l'exercice N-1	Report en section de fonctionnement	0,00 €	2 225,84 €
	Report en section d'investissement	0,00 €	31 535,49 €
Total		22 958,22 €	63 158,44 €
Restes à réaliser en section d'investissement		0,00 €	0,00 €
Résultat cumulé	Section de fonctionnement	16 135,89 €	18 281,49 €
	Section d'investissement	6 822,33 €	44 876,95 €
	Total cumulé	22 958,22 €	63 158,44 €

Excédent total cumulé à affecter au budget 2026 : 40 200,22 €